



ARNOUVILLE

INFORMATIONS

Mars 2014

n°313



Le Conseil général poursuit ses travaux pour déployer la fibre optique. Le déploiement sur la commune se fait à partir d'une armoire de répartition située sur Villiers-le-Bel au niveau de l'hôpital Charles Richet. C'est pour cette raison que les parties nord de notre commune seront desservies en premier. L'opérateur SFR qui a été missionné par le Conseil général, assure qu'une partie du territoire nord de la commune pourra bénéficier fin 2014 du très haut débit. Le déploiement de la fibre optique dans une commune pavillonnaire comme la nôtre est un exercice long et complexe, car il faut négocier des accords avec France Télécom et EDF pour faire passer le réseau.

Le Conseil général toujours, dans l'attente de la réalisation du BIP, a concédé à l'entreprise Petitdidier, afin d'éviter qu'elles ne soient squattées, les réserves de terrain prévues à cet effet, entre Arnouville et Garges-lès-Gonesse au niveau du rond-point du Christ.

Cette entreprise recueille des terres à la suite de travaux et les trie pour qu'elles soient réutilisables ; l'accès de cet espace se fait à partir du rond-point du Christ et doit être aménagé.

La mise en service de la vidéoprotection accuse quelques retards, et ce, sur les quatre communes de Val de France. En effet, l'entreprise qui installe ce dispositif ne respecte pas les délais sur lesquels elle s'était engagée. C'est dû en grande partie à la difficulté de coordonner tous les travaux, notamment la réalisation du génie civil nécessaire pour alimenter en électricité les caméras.

Sur la commune, plusieurs caméras fonctionnent d'ores et déjà :

- une située sur le parking des écoles Danielle Casanova et Anna Fabre,
- deux au Vieux Pays pour assurer la sécurité à la sortie du collège Jean Moulin rue Jean Zay et à la Fontaine,
- deux à la gare : place du Général Leclerc et dans le sous-terrain,
- trois à l'Espace Miltenberg au niveau des accueils de loisirs, et de l'Envol - Maison de la Jeunesse.

Les personnes victimes de vol ou d'agression dans les secteurs où les caméras sont en service, peuvent donc désormais se présenter à la Police pour essayer d'identifier leurs agresseurs à partir des images enregistrées et conservées pendant 15 jours.

La Poste a fait savoir à la ville que dans le cadre d'une politique nationale, elle avait fait le choix de vendre ses locaux et d'en devenir locataire. Est-ce bon ? Est-ce mauvais ? Il n'appartient pas à la ville de juger. Mais si ces locaux étaient vendus, la Poste deviendrait automatiquement locataire et il n'est pas question que les bureaux de la Poste d'Arnouville, que ce soit rue Jean Laugère ou rue Jean Jaurès, ferment.

ÉLECTIONS - VOTER PAR PROCURATION

Les élections municipales et communautaires auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration. La procuration est établie sans frais.

Vous pouvez obtenir votre formulaire de vote par procuration (CERFA n° 14952*01) au guichet de l'une des autorités habilitées ci-dessous :

Tribunal d'instance, Commissariat de police, Brigade de gendarmerie, Ambassade ou Consulat de votre lieu de résidence ou de votre travail pour les Français résidant à l'étranger, ou désormais, soit directement par Internet sur le site de la ville www.arnouville95.fr ou le site www.service-public.fr.

Attention ! Vous devez vous rendre ensuite **personnellement** devant l'une des autorités mentionnées ci-dessus pour faire valider votre formulaire de demande de vote par procuration.

Cas particuliers : Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent solliciter, par écrit auprès d'une autorité habilitée (police ou gendarmerie la plus proche de votre lieu d'habitation), la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical.

N'attendez pas le dernier moment ! Faites valider votre formulaire de vote par procuration le plus tôt possible. La procuration sera adressée à la mairie directement par l'autorité qui l'aura signée. **Elle doit parvenir à la mairie avant le jour du scrutin (soit le samedi 12h30 maximum).** Si la procuration ne parvient pas dans le délai à la mairie, vous ne pourrez pas voter.

A Votre Service

CEREMONIE DU 19 MARS

Les Associations d'Anciens Combattants commémorent le 52^e anniversaire de la fin des combats en Afrique du Nord

Mercredi 19 mars 2014

9h30 - Rassemblement Stèle du 19 Mars
9h45 - Départ vers le cimetière pour un hommage au monument aux morts

COLLECTES DES ENCOMBRANTS

Les jeudis 27 mars * 24 avril * 29 mai 2014

Vous pouvez également déposer les objets encombrants dans les déchèteries du Sigidurs : Sarcelles, Gonesse, Bouqueval et Louvres.

COLLECTES DES DÉCHETS VERTS

Le mercredi 19 mars 2014
Les mercredis 2, 16 et 30 avril 2014

Les sacs doivent être sortis la veille de la collecte

COLLECTES DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Les jeudis 13 mars * 10 avril * 8 mai 2014
Parking de l'école Anna Fabre de 16h00 à 20h00

La semaine du compostage

En 2010, le SIGIDURS organisait pour la première fois une opération de distribution de compost. 1213 sacs avaient alors été distribués à 620 usagers. Dès l'automne 2011, cette opération devenait «Les Journées de Compostage». Cette évolution correspondait à l'entrée du SIGIDURS dans un programme local de prévention des déchets dont le compostage est une des actions phares. Ainsi, lors de la dernière édition, 2190 sacs ont été distribués et 1095 habitants sont venus s'informer sur les techniques de compostage.

Distribution gratuite de compost

La distribution de compost débutera sur les déchèteries de Bouqueval et Gonesse les 14 et 15 mars, puis se poursuivra sur celles de Louvres et Sarcelles les 21 et 22 mars, aux horaires habituels d'ouverture des déchèteries.

Vous munir de votre badge d'accès en déchèterie ou des justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent), afin de pouvoir bénéficier de ce service. Le SIGIDURS offrira gratuitement 20kg maximum de compost par foyer*.

Démonstration sur le compostage

Des animateurs du SIGIDURS vous informeront sur les techniques et les bénéfices du compostage, excellent moyen de réduire les quantités de déchets produits. Pour toute information complémentaire : www.sigidurs.fr ou 0 800 735 736.

**Offre réservée aux particuliers (hors services techniques, associations, administrations) dans la limite des stocks disponibles.*

Education - Animation

À la suite d'une décision de Madame la Directrice d'académie, il y aura classe le mercredi 11 juin 2014 toute la journée. Tous les services seront maintenus comme un jour de classe habituel.

RENTREE 2014 - 2015

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2014 pour les cours préparatoires et autres niveaux sont prises à l'Hôtel de Ville au service Education/Animation **jusqu'au mercredi 30 avril 2014 aux jours et heures suivants :**

Les lundis, mardis et mercredis
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h30.

Les jeudis de 14h00 à 19h00.

Les vendredis de 9h00 à 11h30.

Vous munir des pièces suivantes :

Originaux :

- de la pièce d'identité des parents de l'enfant.
- du livret de famille.
- du carnet de santé.

Photocopies :

- d'un justificatif de domicile récent au nom des parents de l'enfant (ERDF).
- de la taxe d'habitation 2013.

Révision bac à Trait d'Union

À vos marques - Prêts - Partez !

Comme tous les ans, pour les bacheliers de Terminales S et ES qui souhaitent réviser les matières scientifiques, Emmanuel se fera un plaisir de vous concocter quelques sujets passionnants qui feront fumer vos méninges !

Dates à retenir :

1^{ère} semaine du lundi 14 au vendredi 18 avril 2014.
2^{ème} semaine du mardi 22 au samedi 26 avril 2014.

Pour les inscriptions, téléphoner à «Trait d'Union» - Tél : 01 30 11 16 17/21.

ASSOCIATION FRANÇAISE DES DIABÉTIQUES

Vous ou un membre de votre famille êtes diabétique. L'Association Française des Diabétiques vous accueille **tous les premiers jeudis de chaque mois à 18h30 à l'Envol.**

Ses actions :

- Accompagner les diabétiques.
- Informer sur le diabète.
- Prévenir le diabète et ses complications.
- Soutenir juridiquement les diabétiques.

Des groupes de paroles, des ateliers dirigés par des professionnels, des balades et randonnées régulières sont organisées pour rompre l'isolement.

N'hésitez pas à les contacter au 06 42 08 75 51 - sergefal@hotmail.fr

Education - Animation



Séjours été 2014

Mois de Juillet



6/11 ans : Cap au Sud - Séjour mer - Aude - du 5 au 16 juillet.

6/12 ans : Cap Soleil - Pézenas - Hérault - du 5 au 18 juillet.

6/14 ans : Gliss aventure - Hauteluce - Séjour montagne Savoie - du 5 au 18 juillet.

12/17 ans : Verdon Passion - Aqua Verdon - Aiguines - Séjour mer - Var - du 5 au 18 juillet.

Mois d'Août

6/11 ans : Cap au Sud - Séjour mer - Aude - du 19 au 30 août.

6/14 ans : Gliss aventure - Hauteluce - Séjour montagne Savoie - du 3 au 16 août.

12/17 ans : Verdon Passion - Aqua Verdon - Aiguines - Séjour mer - Var - du 3 au 16 août.

14/17 ans : Ambiance Sud - du 19 au 30 août.

Renseignements auprès du service Education-Animation au 01 30 11 16 50.

Loisirs et Culture

Résultats du concours «Palette d'Artistes» 2014

Palette d'Or : Mme Maïté CAGNON pour son œuvre "Composition aux poires".

Palette d'Argent : Mme Toham KREMPF pour son œuvre "Tala au nounours".

Palette de Bronze : M. Angel Tarsicio ROMERO pour son œuvre "La fontaine Médicis".

Mention spéciale : Mme Toham KREMPF pour sa sculpture intitulée «Réconciliation».

Mais N'te promène donc pas toute nue !

De Georges Feydeau - Comédie
Par le Théâtre de l'Instant

Samedi 22 mars 2014 à 20h45
Espace Charles Aznavour



Dans « Mais n'te promène donc pas toute nue ! », M. Ventroux exerce un métier de représentation où l'image du mari doit à tout prix rester prestigieuse. M. Ventroux est un homme politique. Il est député. Son épouse a la fâcheuse manie de se promener chez elle en tenue légère. Ce travers entretient un conflit permanent entre les deux époux. Malgré les efforts redoublés du député pour conserver les apparences et maintenir sa femme loin des regards extérieurs, Clarisse - tel un diable sortant inlassablement de sa boîte et qu'on ne peut contenir sous son couvercle - n'aura de cesse de le rappeler à sa nature corporelle, contrariant ainsi les aléas du jeu social. **Tarif modifié : 16,00 €.** Réservation : 01 34 45 97 19.

Maison de la Petite Enfance

Relais assistantes maternelles (R.A.M)

C'est un lieu :

- d'accueil et d'information pour les parents employeurs et les assistantes maternelles employées par des particuliers,
- d'échanges entre professionnels et parents,
- d'éveil où sont proposées des activités pour les enfants avec la participation des assistantes maternelles.

Mardi et vendredi de 9h00 à 11h00 :

Accueil jeux pour les enfants et les assistantes maternelles, avec inscription au préalable.

Mardi de 13h30 à 17h00 :

Permanence téléphonique.

Vendredi de 13h30 à 17h00 :

Rendez-vous pour les parents et les assistantes maternelles.

Loisirs et Culture

6ème édition «Des Premières Rencontres»

Biennale européenne en Val d'Oise - Art, Petite enfance et Spectacle vivant.

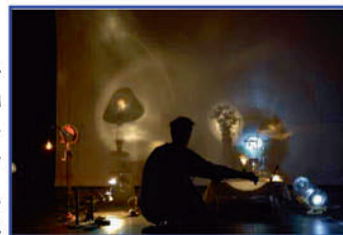
Dal Vivo - Escapade Lumineuse.

De et par Flop Lefebvre
Spectacle de 2 à 5 ans

Mercredi 26 Mars 2014 à 15h00

Espace Charles Aznavour

Construction, Dal Vivo ! Sur le vif, d'un tableau de lumière. En regard et à partir d'un dispositif désuet manipulé et éclairé entièrement à vue, apparaît sur le mur une image



vivante et fragile. Une peinture éphémère dans laquelle les particules de lumière remplacent les pigments. Le «tableau-témoin» d'un instant où les reflets, les ombres, le flou et le net, s'organisent au gré des tentatives et des accidents en une composition empirique et poétique.

Tarif : 6,40 €. Réservation indispensable auprès du service Culturel : 01 34 45 97 19. Nombre de places très limité.

Jumelage Arnouville - Miltenberg



Dans le cadre du jumelage, la ville participe à cet échange et organise un voyage en autocar à Miltenberg **du vendredi 6 au lundi 9 Juin 2014**, avec une participation financière de 65,00 € par personne, et de 32,50 € pour les enfants de moins de 12 ans (frais de transport et assurance).

Si vous êtes séduit par cette rencontre culturelle, venez retirer votre fiche d'inscription auprès du service Culturel de l'Hôtel de Ville - 15/17 Rue Robert Schuman - CS 20101. **Clôture des inscriptions le 30 avril 2014.**

Club Sourire

Le Club est ouvert
le jeudi et le vendredi de 13h30 à 17h00

Jeudi 6 mars : 13h00 - «Holiday On Ice» 70 ans de succès - Spectacle sur glace - Inscription au Club. Adhérent : 37 €.

Vendredi 7 mars : 19h30 - Michel Fugain à Garges-lès-Gonesse. Inscription au Club. Adhérent : 16 €.

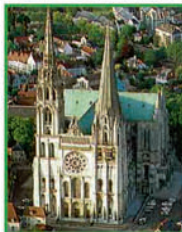
Mardi 18 mars : Assemblée générale à 10h00 - Salle Charles Aznavour.

Mardi 25 mars : 13h00 - Opérette «L'Auberge du Cheval Blanc» à Enghien. Inscription au Club. Adhérent : 40 €.

Mardi 2 avril : 13h00 - Théâtre de Ménilmontant à Paris «La Part du Gâteau». Inscription au Club. Adhérent : 17 €.

Mardi 8 Avril : 8h00 - Journée à Chartres. Visite guidée de la Cathédrale et d'un atelier olfactif à l'esprit du parfum - Déjeuner au restaurant. Inscription au Club. Adhérent : 50 €.

Mercredi 16 avril : 14h00 - Loto à l'Espace Charles Aznavour - Salle Garvarentz.



VOYAGES

La Hollande des fleurs : voyage du 28/04 au 01/05/2014 - 760 €.

Norvège-Finlande soleil de minuit : voyage du 17 au 24/06/2014 - 1 890 €.

Le Doubs : séjour du 2 au 13 septembre 2014 - 1 200 €.

Monténégro : Voyage du 2 au 9 octobre 2014 - 1 300 €. Programme et inscription au Club.

C.C.A.S.

AIDE AU CHAUFFAGE en faveur des personnes âgées

Une aide au chauffage est accordée chaque année aux personnes âgées domiciliées sur la commune.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- Le demandeur doit être âgé d'au moins 70 ans au 31 décembre 2013 et justifier d'un domicile sur la commune depuis plus de 6 mois.

PLAFOND DE RESSOURCES :

- Les plafonds de ressources annuelles sont fixés à :
- 15 777 € pour les personnes seules.
- 24 404 € pour les couples.

Pour les premières demandes uniquement, les imprimés sont à retirer au C.C.A.S. Hôtel de Ville 15/17 rue Robert Schuman - CS 20101.

En cas de difficultés, les imprimés peuvent être envoyés au domicile sur simple demande - Tél 01 34 45 97 04.

Imprimé par la ville d'Arnouville 6000 EX.
Responsable de la publication Alice Rusdikian

Conservatoire de Musique et de Danse d'Arnouville

Concert

Vendredi 21 mars 2014 à 20h00
Salle Gaston TRAN à l'Envol.



Concert autour des instruments à vent (clarinettes, flûtes, saxophones, trompettes, cors, trombones et tubas) avec les élèves et les professeurs du Conservatoire.

Entrée libre sur réservation auprès du Conservatoire, dans la limite des places disponibles. Tél : 01 34 45 97 12.

Samedi 22 Mars 2014 de 14h00 à 16h00
au Conservatoire.



Atelier découverte (à partir de 6 ans) avec les professeurs des classes d'instruments à vent. Possibilité d'essayer les instruments sur place.

Entrée Libre - Renseignements au 01 34 45 97 12.

Bibliothèque

Dans le cadre du mois de la littérature jeunesse, la bibliothèque intercommunale vous propose :

Le salon du livre

Val de France

Samedi 5 avril 2014 de 10h00 à 19h00
Espace Charles Aznavour - Entrée libre.

Sur le thème de la gourmandise, ce sera l'occasion de venir dévorer quelques livres, savourer des rencontres avec des auteurs, goûter à des ateliers, des spectacles, des lectures... A consommer sans modération !



N'hésitez pas à consulter le programme :

<http://bibliotheques.agglo-valdefrance.fr>
et pour plus d'informations, contacter la Bibliothèque intercommunale au 01 39 85 39 96

Horaires durant les vacances scolaires

Du mardi 15 au samedi 26 avril 2014

Mardi - Vendredi de 15h00 à 18h00

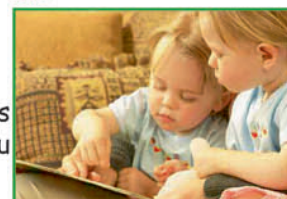
Mercredi de 13h30 à 18h00

Samedi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Fermé le lundi et le jeudi

"Pause poussette" pour les 0-3 ans

Samedi 26 avril à 10h00.



Pour les petits jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

Renseignements à la bibliothèque
au 01 39 85 39 96.